

La Congrégation des Sœurs de la Providence d'Arras

FONDATION

En 1851, Monseigneur PARISIS est transféré de l'Evêché de LANGRES à celui d'ARRAS. En visitant son nouveau diocèse il se rend compte de l'état de délabrement moral, spirituel et simplement humain des contrées qu'il traverse et plus particulièrement des campagnes. Face à ce constat de carence dans l'éducation et l'instruction des enfants, du laisser-aller moral de la jeunesse, de l'abandon des malades et des pauvres, il résolut de créer des écoles dans les villages, des œuvres paroissiales et de former des personnes capables de se dévouer au soin des souffrants de toutes sortes.

Monseigneur PARISIS se tourne alors vers la Providence de LANGRES dont il a été le supérieur seize années et qu'il apprécie grandement. Cette Congrégation, sous l'impulsion de son Fondateur l'Abbé Edme LECLERC qui avait discerné les besoins du temps et répondu à ses appels, avait su remédier, au cours d'un demi-siècle, à de multiples détresses. Le 17 mars 1852, Sœur Cécile, désignée pour fonder une congrégation similaire à celle de LANGRES, arrive à ARRAS avec une compagne.

Le nouvel Evêque d'ARRAS les accueille. En homme prévoyant il a loué une grande bâtisse du XVIème siècle, l'ancien Hôtel-Dieu de la ville, pour y installer la communauté naissante. Les débuts furent difficiles sur tous les plans, mais le courage, la ténacité, mais surtout la foi, et de l'Evêque et des sœurs, ont permis que le 6 mai 1852 soit célébrée la première messe qui marque l'inauguration de la Providence d'ARRAS, petite Congrégation diocésaine qui a gardé ce statut jusqu'à ce jour. Sœur Cécile, douée de qualités solides, âme de foi et de simplicité, allait devenir une ouvrière de choix pour la nouvelle Congrégation.

EVOLUTION

Débuts éprouvants en cette période de disette. Cependant des jeunes filles généreuses n'hésitent pas à s'engager et après une formation rudimentaire mais soignée, permettent l'ouverture d'écoles rurales, d'œuvres paroissiales et l'organisation de soins aux indigents.

En 1854, une épidémie de choléra sévit dans la région, le nouvel institut fait preuve d'un courage remarquable, non sans pertes dans ses membres.

L'ouverture de nouvelles implantations se poursuit car les vocations affluent : dès 1866, quatre-vingt-sept sœurs professes exercent leurs activités dans trente-neuf établissements. L'ère des fondations, mais aussi des fermetures, se poursuit. On a recensé quelques quatre-vingt localités dans le Diocèse qui ont accueilli des Sœurs de la Providence !

En 1904, la sécularisation oblige à fermer toutes les écoles et le nombre de religieuses se raréfie. Menacée d'expulsion, la Congrégation reconnue « hospitalière » peut cependant demeurer et reprend un nouvel essor.

La guerre de 1914 la frappe durement. Elle subit l'évacuation, les ruines matérielles et pourtant, à travers ce désastre, les recrues ne font pas défaut. En 1940, la Maison-Mère brûle sous les bombes incendiaires. Au sortir de la guerre, comptant sur l'aide de la Providence, la Congrégation se relève mais, avec la crise des vocations le nombre de sœurs s'amenuise.

En 1969, la Congrégation se met en Fédération avec celles de LANGRES, de TROYES, de PARIS et de SAINTES, conformément à ce que demande le Concile. Ce cheminement des cinq instituts permet à chacun, malgré la diminution de ses membres, à poursuivre sa mission propre et, en même temps de vivre en communion et en action le renouveau demandé par l'Eglise à toutes les petites congrégations.

AUJOURD'HUI

La Providence d'Arras, devant le vieillissement et la diminution de ses membres, a dû quitter bien des lieux et des œuvres, mais non sans pourvoir à leur avenir en créant, depuis 1991, diverses associations pour la gestion de son patrimoine immobilier.

C'est ainsi que le dernier établissement important, la Maison de Retraite Saint-Landelin, a pu être confié en 2003, à l'Association Accueil et Relais. C'est au sein de cette structure que, vraisemblablement, chacune des Sœurs ira vivre ses dernières années... en rendant grâce pour tout ce qui a été accompli en fidélité à l'impulsion des origines et au Charisme, ce souffle de l'Esprit qui a animé et fécondé la vie des Sœurs de la Providence d'Arras.